

Ouverture des Centres de Loisirs pour les personnels gérant la crise sanitaire

Les centres de loisirs du territoire mettent en place un accueil spécifique pour que les professionnels du secteur sanitaire et médico-social, des forces de l'ordre et des services de la préfecture, indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants et continuer d'aller au travail **les mercredis, samedis et dimanches**.

Sont concernés les professionnels de santé ou ceux qui exercent une profession prioritaire (sur justificatif des deux parents) et qui n'ont aucune solution de garde pour leur(s) enfant(s).

SECTEUR DES VANS / JOYEUSE :

Pour faciliter l'organisation, les accueils sont regroupés au Centre Social Revivre aux Vans et à la maison de l'enfance à Lablachère. En fonction des inscriptions et des besoins des familles un regroupement dans un seul de ces lieux pourra être proposé.

Ces accueils sont assurés gratuitement.

La livraison des repas étant suspendue, chaque famille doit fournir le repas à ses enfants.

Les horaires pourront être adaptés en fonction des besoins.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Centre Social Revivre à Les Vans : 04 75 37 76 88 / 07 83 26 31 32 - revivreaccueil@gmail.com

Centre de Loisirs « Les Balladins » à Saint-Paul-Le-Jeune :

07 57 44 43 19 - clsh.jales@cdc-vansencevennes.fr

Centre de loisirs " Les Farfadets " à Lablachère :

04 75 36 29 58 - farfadets@pays-beaumedrobie.com

SECTEUR DE VALGORGE :

L'accueil est assuré dans les locaux de l'école de Valgorge par du personnel communal, de l'éducation Nationale et du Centre Social "le ricochet".

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie de Valgorge :

04 75 88 98 09 (permanence le matin) - mairie@valgorge.fr

